

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

RÈGLEMENT (CEE) N° 1191/69 DU CONSEIL

du 26 juin 1969

relatif à l'action des États membres en matière d'obligations inhérentes à la notion de service public dans le domaine des transports par chemin de fer, par route et par voie navigable

(JO L 156 du 28.6.1969, p. 1)

abrogé par:

Journal officiel			
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 1370/2007 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007	L 315	1	3.12.2007

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1969R1191:19920701:FR:PDF>